

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Jean-Claude CHABAUD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 31/03/2023

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS ANNEE 2023.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal rappelle au Conseil Municipal la ventilation des subventions aux associations pour l'année 2022 et explique qu'il ne présente au vote des élus que les subventions pour lesquelles la commune a reçu une demande, accompagnée d'un compte-rendu financier.

Monsieur le Maire propose aux élus de subventionner les associations suivantes, selon les montants indiqués.

Le Conseil, décide d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2023 :

à l'unanimité :

- Association Neu et Souleu (Club du 3^{ème} âge de St Vincent sur Jabron) : 500€
- UNAPEI Alpes de Haute-Provence : 700€
- Groupement Départemental des Lieutenants de Louveterie : 100€

par 6 voix pour et 1 contre :

- Société de Chasse de Châteauneuf-Miravail : 200€

par 6 voix pour :

- Amicale des Sapeurs Pompiers : 700€
Mr GALLIANO Nicolas ne participe pas au vote

par 5 voix pour :

- Comité des Fêtes de Châteauneuf-Miravail : 1000€
Mr VERAND et Mme ANDRE ne participent pas au vote

par 4 voix pour :

- Les Amis de Châteauneuf-Miravail : 1000€
Messieurs CHABAUD, GALLIANO René et MARTINOD ne participent pas au vote

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 27 avril 2023.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

